

Fédération
addiction

● PRÉVENIR ▲ RÉDUIRE LES RISQUES ◆ SOIGNER



Intervenir
en

milieu festif



Pourquoi faire

La fête ?

Il est important de respecter la nécessité de la fête, la variété et la spécificité des contextes, leurs codes et leurs valeurs (fête locale, fête du samedi soir, soirées étudiantes, festivals, concerts, free party...).

Les sociétés humaines ont toujours marqué les cycles (saisons...), les moments de l'existence (naissance, mariage, décès, diplômés, adolescence...) le passage d'un temps à un autre par des fêtes et rituels festifs.



Cette reconnaissance de la fête intègre celle de ses différentes fonctions :

- Régulation des tensions sociales, des angoisses
- Socialisation, appartenance à une communauté, à un groupe...
- Lien social
- Construction de l'identité, « faire sa jeunesse »
- Rencontre, sexualité

Elle constitue un contexte d'inversion et de transgression des normes sociales quotidiennes, un temps de « désordre » et de « débordement », avec la recherche de l'intensité et du plaisir. Une rupture avec l'ordre du quotidien. Ainsi, les contextes et les fonctions sociales de la fête peuvent être associés à des usages de substances psycho-actives, licites et illicites, de la consommation, traditionnelle, d'alcool à l'expérimentation de nouveaux produits (NPS et RC).

Où faire la fête ?

La fête est très liée à la recherche de plaisir et de bien-être, favorisant ainsi la consommation de substances psychoactives, licites ou illicites.

Les contextes et modalités de fête sont différents et variables. Fêtes publiques de plus ou moins grande ampleur, fêtes privées, fêtes visibles ou invisibles, fêtes alternatives, fêtes off...

La notion de « milieu festif » est large, elle englobe :

- La fête du samedi soir ou de fin de semaine
- La fête familiale rassemblant autour d'un événement privé.
- Les regroupements et soirées alternatives (free parties, festivals techno, punk, rock, « raves »...)
- Les nombreux festivals liés à la culture, aux arts ou aux loisirs...etc

Les intervenants doivent reconnaître les différents contextes qui possèdent chacun leurs codes, valeurs et pratiques et le lien risque/plaisir qui constitue la balance entre l'éventualité du péril et le développement d'un rapport hédoniste au monde. Il permet aussi de prendre en compte les effets bénéfiques de la fête (lien social, modérateur de stress, fonction intégrative... etc.).

Aujourd'hui la fête est marquée par le contexte addictogène du début du XXI^e siècle. Elle en reprend les caractéristiques : intensité, vitesse, hyper sensorialité, technologie, comme elle s'était appropriée les caractéristiques baroques, romantiques, industrielles d'autres époques. Elle a ainsi tendance à déborder sur l'espace urbain, avec ses possibilités (multiplicité de l'offre, lien intergénérationnel, accès facilités...) et ses inconvénients (désorganisation, nuisances, insalubrité.)

La fête est-elle l'apanage de la jeunesse ?

- Non, la fête est un fait social tout au long de la vie. Si elle sert à « faire sa jeunesse », elle concerne aussi tous les âges. Elle peut être trans-générationnelle, rechercher même les liens entre générations, permettre la rencontre entre des cultures différentes, etc. Aujourd'hui, la fête est aussi un moyen de maintenir un lien social au fur et à mesure des événements de la vie (mariages, promotion professionnelle, diplôme, anniversaire...), dans une dynamique individu/groupe qui s'est modifiée.

L'offre festive s'accroît et/ou se diversifie, et ne génère pas les mêmes représentations selon le contexte concerné : louer un espace pour un baptême est plus simple que pour organiser une « rave party » ou même un concert.

Quels sont les risques du milieu festif ?

Les risques sont divers, interactifs et pas uniquement liés aux produits. L'intervention doit donc les analyser pour s'adapter aux spécificités repérées.
La fête n'est pas tant un « lieu » qu'une dynamique, à l'intérieur de laquelle des individualités s'expriment, avec leurs trajectoires personnelles.

Elle induit des pratiques :

- ▲ Usages de substances, licites ou illicites
- Rapports sexuels plus ou moins consentis, et protégés
- ▲ Écoute du son à proximité des enceintes, volumes élevés
- ◆ Danses
- ▲ Vente de produits illicites
- Piercing, tatouages, cracheur du feu
- ▲ Etc.

Qui favorisent des risques :

- ▲ Overdose, coma éthylique, Bad Trip, risques infectieux, dépendance...
- MST, IST, contamination par voie sexuelle...
- ◆ Non- alimentation, déshydratation, troubles du sommeil, coups, chutes...
- Fragilisation, perturbation de l'équilibre mental
- ▲ Violences
- Sortie du cadre de la loi
- ◆ Accidents de la route
- ▲ Brûlures, inflammations...
- ▲ Etc.

Qui peuvent avoir pour conséquences des dommages sociaux, psychologiques et physiques.



● Stand du Collectif « ensemble, limitons les risques », CSAPA Solea (ADDSEB), à Besançon, Franche Comté

Réduire les risques pour continuer

à faire la fête

L'objectif des interventions n'est pas d'imposer aux participants l'abstinence ou une baisse automatique de la consommation mais la réduction des dommages sanitaires et sociaux qui y sont liés et un « Empowerment » des personnes. Il s'agit d'accompagner l'événement au moment et là où il a lieu, en s'inscrivant dans sa dynamique festive et en respectant les fonctions sociales.

L'intervention en milieu festif est donc un **outil d'accompagnement transversal** qui s'appuie sur une continuité d'approches :

- La prévention
- ▲ Le repérage précoce
- ◆ L'approche expérientielle
- La réduction des risques
- L'accès aux soins médico-psycho-sociaux (orientation vers des structures relais).



Histoire de la RDR en milieu festif

Une première forme d'intervention en milieu festif se retrouve dans une présence sanitaire traditionnelle de secouristes et pompiers lors des rassemblements autorisés. L'intervention en milieu festif communautaire est née au milieu des années 90 dans un contexte logiquement spécifique, celui des raves, et en réponse au manque d'information concernant les psychostimulants (ecstasy) et les hallucinogènes (LSD). Alors que ces raves sont qualifiées par le ministère de l'intérieur de « situations à haut risque », ses premiers acteurs sont des associations d'auto-support et de santé communautaire (Le TIPI, Techno plus, Spiritek, Keep Smiling...). En l'absence de la présence sanitaire dont bénéficient les fêtes autorisées, la RDR en milieu festif se développe préférentiellement dans les free parties et les technivals. Les acteurs de RDR se divisent alors en 3 groupes distincts revendiquant chacun leur identité: la santé communautaire, l'auto-support, et les professionnels. En 1998, la création de la « Mission Rave » par Médecins du Monde va contribuer à médiatiser cette RDR festive.

En 2004 avec la Loi de Santé Publique, les interventions en milieu festif sont reconnues comme un outil à part entière dans les actions de première ligne et sont investies par de nouvelles associations et dispositifs. Mais reléguées au plan des missions non obligatoires des CRRUD, ces interventions peinent à trouver une véritable reconnaissance et à offrir un statut légitime aux différents acteurs qui interviennent sur le terrain. Ce manque de visibilité contribue à multiplier les dispositifs porteurs (CSAPA, CRRUD, associations, collectifs...) alors même qu'elles sont aujourd'hui reconnues par la majorité des intervenants en addictologie comme un véritable outil d'accompagnement.

L'Éthique d'intervention: responsabiliser et impliquer les acteurs

L'éthique d'intervention en milieu festif s'appuie sur 6 principes :

- Le non jugement
- ◆ Le respect du choix de l'autre
- ▲ L'Aller Vers
- La responsabilisation de l'utilisateur et de son entourage
- ◆ La confidentialité
- L'anonymat

Les intervenants

- Les profils des professionnels et bénévoles qui interviennent en milieu festif sont multiples, c'est là une plus-value importante. Ils viennent en général de l'addictologie, du milieu communautaire, de l'auto-support, de la prévention, ou de la lutte contre le sida, ce qui constitue autant d'abord et d'expertises diverses qui se croisent et s'enrichissent mutuellement lors des interventions.

La dynamique de RDR passe par la responsabilisation et l'implication de tous les acteurs de la fête, usagers comme professionnels. Le concept s'appuie sur une dimension double de l'intervention :

1. Prendre soin de soi : Au niveau de l'individu comme acteur et parfois expert de sa consommation.

Les problématiques de chacun des participants lui sont spécifiques, elles doivent être prises en compte au cas par cas, avec des outils adaptés et en s'appuyant sur son expertise.

2. Prendre soin des autres : Sur le collectif (le groupe) comme vecteur de socialisation et d'attention à l'autre (« Fais gaffe à ton pote », capitaine de soirée). La responsabilisation des acteurs passe par le partage d'un principe de vigilance collective.

Concevoir l'intervention

en milieu festif

L'intervention en milieu festif porte à la fois directement sur le contexte festif et sur sa périphérie (zones « off », camping, parking...), en fonction des moyens mobilisables. **Elle doit s'adapter au contexte, quel qu'il soit.**

Les fondamentaux

- Adopter les principes de la réduction des risques
- ◆ Former tous les intervenants pour fonder une culture commune d'intervention
- ▲ Impliquer les différents acteurs de la fête dans l'intervention (organismes, participants, police, institutions... etc.)
- Mettre à disposition et rendre accessibles l'information et le matériel de réduction des risques
- ◆ Assurer une veille sanitaire sur les produits et les « alertes précoces » (produits dangereux...)

Intervenir avant – pendant – après la fête

L'intervention en milieu festif suppose une approche globale et transversale, qui s'inscrit dans le tissu local.

Avant l'intervention

Observer, connaître et partager le diagnostic

Il est essentiel d'établir un diagnostic en amont de l'événement, pour adapter l'intervention et prioriser les besoins. Ce diagnostic, idéalement, sera partagé avec tous les acteurs de la fête (municipalité, organisateurs, secours, sécurité, participants...) et se fera à partir :

- Du contexte : typologie du lieu (dehors/dedans...), localisation, durée, autorisation, zones « in/off »
- Des publics : qui sont les participants ? Leur nombre potentiel
- ◆ De l'autorisation ou non de l'événement (la visibilité change en fonction, le cadre sanitaire aussi)



- ◆ De la nature de l'événement payant/gratuit : festivals, concerts, free party... etc.
- Des pratiques identifiées : usages de substance, pratiques sexuelles... etc.
- De la demande, s'il y en a une

Partenariats et communication

L'une des conditions de la réussite des interventions est la communication et le développement d'un réseau de partenaires. Il faut s'assurer pour cela :

- ◆ D'identifier tous les autres acteurs qui gravitent autour de la fête (police, municipalité, organisateurs)
- De les informer de l'action, de ses buts, de ses principes, leur expliquer ce qu'est la RDR
- ▲ D'informer les publics de l'existence d'un dispositif d'intervention en milieu festif
- Dans l'idéal de faire signer aux partenaires une Charte (contrat, convention) de l'intervention

La préparation de l'intervention

Elle découle du diagnostic. Elle consiste dans :

- ◆ Le choix des modalités (stand, maraudes, chill out, mise à disposition de matériel en autogestion, etc.)
- ▲ Le choix des outils (documents d'informations, matériel de réduction des risques... etc.)
- La composition de l'équipe, le nombre d'intervenants
- ▲ Le choix des horaires d'interventions

Pendant

Le dispositif de RDR doit s'adapter aux différents temps de la fête qui coïncident avec la montée en puissance, la phase plateau et la descente. Ainsi nous identifions des temps qui parfois se juxtaposent :

- ▲ Le temps de l'intervention (distribution de matériel)
- Le temps de la veille sanitaire et sociale
- ◆ Le temps de la réassurance et de la verbalisation de l'expérience vécue

Outils :

L'outil premier est l'intervenant, la présence humaine et la relation qui peut s'ouvrir.

Le matériel de réduction des risques doit être adapté :

- Aux modes de consommation (kit d'injection ; kit sniff ; kit base ; roule-ta-paille ; papier aluminium ; petit matériel pour injection... etc.)
- Aux pratiques sexuelles (préservatifs masculins et féminins, lubrifiants, sexokits, digues dentaires)
- ▲ Aux risques auditifs (bouchons d'oreilles, casques pour les enfants)

Il faut y ajouter :

- ◆ Les outils de mesure alcool (éthylotests, réglottes alcool, éthylomètres, simulateurs d'alcoolémie)
- ▲ Les outils d'éducation (lunettes, balances, DVD...)
- Les supports d'information : brochures, communication écrite, flyers...
- Les outils de veille sanitaire (dont la Chromatographie sur Couche mince, (analyse de la constitution d'une drogue))

Enfin l'eau potable fraîche et gratuite est un outil indispensable. Elle peut être proposée en même temps que des collations sucrées ou salées, des fruits, des boissons chaudes...

Modalités :

- **Le stand** : Lieu ressource, le stand est le point d'ancrage de l'intervention. Il permet le repérage du dispositif par le public, l'accès libre aux documents de communication et outils de réduction des risques, et doit être attractif. Suivant la place, les besoins et le lieu de l'intervention, il peut évoluer dans sa forme (tables, tentes, panneaux, camion... etc.).
- ▲ **Les équipes mobiles ou « maraudes »** : elles vont à la rencontre des publics, y compris

à la périphérie des lieux de fête (zones « off », campings, parkings...) équipées des outils préalablement cités.

- **Le « chill out »** : en général sous tente, le « chill out » (littéralement traduisible par « se refroidir ») est un espace de détente et d'échanges au calme où il est possible de se reposer, de discuter. En rupture avec l'espace-temps de la fête, il doit être convivial, confortable, sécurisant (coussins, lumière douce).

- ◆ **La « relax-zone »** : lieu d'accueil des personnes en souffrance suite à la prise d'un produit psychotrope (« Bad trip », dégrisement, malaise, angoisse), elle doit être à l'écart du son de la fête et nécessite un espace et un équipement spécifique (tente, lits de camp, couvertures voire matériel médical).

- **L'espace de remise du matériel d'injection** : Dans certains contextes précis (tecknivals, multisons), il peut être intéressant de différencier le stand généraliste d'un espace à l'abri des regards, où sera remis le matériel d'injection. Souvent stigmatisés, les usagers qui consomment par voie intraveineuse peuvent hésiter à venir demander du matériel de façon visible. Ce mode opératoire permet des entretiens plus riches et un meilleur retour du matériel usagé.

- **La réassurance** : Accompagnement d'une détresse liée à la consommation d'une substance ou à d'autres événements survenus sous l'empire d'un produit psychotrope, il s'agit d'une démarche d'apaisement, d'écoute, d'accompagnement, qui peut avoir lieu dans divers espaces.



Après

Le milieu festif est sans cesse en mouvement. Nouvelles molécules, nouveaux usages, nouveaux codes sociaux... Une veille attentive de ces évolutions permet d'adapter les interventions au fur et à mesure. Le recueil de données et l'observation sont des outils indispensables à la mise en place, après l'intervention, de l'évaluation.

L'évaluation :

Conçue en amont de l'intervention, elle se base sur un recueil d'informations tout au long de l'événement et se fait à l'issue de l'action, en équipe. Elle vise à :

- Savoir si l'on a agi de manière appropriée
- ▲ Repérer les améliorations possibles
- ◆ Rendre compte auprès des partenaires des points pour développer des interventions plus fines, si elles sont amenées à se répéter
- ▲ Permettre d'améliorer de manière continue ses pratiques d'intervention par le biais de la formation



- Stand du collectif FMR / CARRUD Rimbaud (membre du Pôle Festif Rhône-Alpes : Keep Smiling/ Équipe de prévention-Thianty Oppélia/ Aktifête)



Conclusion

Réduire les risques en milieu festif peut nécessiter un dispositif à part entière ou s'appuyer sur un existant (association, CAARUD, CSAPA...), ressource pour les organisateurs d'événements, les services culturels...

Pour développer une action, il conviendra de s'attarder sur quatre points centraux :

- 1. Connaître le contexte festif**, ses spécificités, ses évolutions en fonction du territoire, du contexte de l'événement et de ses publics.
- 2. Former les intervenants** : la formation doit être aussi bien théorique (approche de Réduction des risques, la fête et ses fonctions sociales...) que pratique (outils, relationnel, conditions de travail spécifiques (horaires de nuit, personnes sous état modifié de conscience...)). La formation gagne à être suivie par les intervenants professionnels et les bénévoles, et doit se poursuivre durant les premières interventions (via un système d'accompagnement des nouveaux par les plus expérimentés par exemple).
- 3. Sensibiliser et impliquer les acteur-relais** à la nécessité de prendre en compte les risques liés à certaines pratiques. L'information et la formation des professionnels de la fête, notamment dans les établissements privés, contribueront à pérenniser les actions en l'absence d'intervenants (soutien et adhésion à la philosophie de la Réduction des risques, distribution d'informations et de matériel, vigilance vis-à-vis des stocks...).
- 4. Évaluer pour évoluer** : intervenir permet aussi d'observer, de repérer des évolutions, des comportements, des usages, d'identifier ce qui fonctionne ou non dans l'intervention, pour adapter et faire évoluer le dispositif au plus près des besoins et du contexte.

La réduction des risques en milieu festif est un droit. Elle n'est donc pas la préoccupation des seuls intervenants (dont c'est la mission première) mais aussi des participants eux-mêmes (responsabilisation) et des organisateurs. Intervenir en milieu festif, c'est également la possibilité pour les intervenants, professionnels ou bénévoles, de mieux comprendre les usages, afin d'améliorer leur pratique.

Elle doit s'inscrire en complémentarité d'autres interventions allant de la prévention à l'intervention précoce et au soin notamment en créant des liens avec les consultations jeunes consommateurs, les équipes de liaison hospitalières et les urgences.

La Fédération Addiction remercie les collectifs et associations ayant travaillé sur la rédaction de ce document, et vous invite à les contacter pour plus d'informations :

- Collectif « ensemble, limitons les risques », CSAPA SoLea (ADDSEFA), à Besançon, Franche Comté
- Collectif FMR / CAARUD Rimbaud (membre du Pôle Festif Rhône-Alpes : Keep Smiling/ Équipe de prévention-Thianty Oppélia/ Aktifête) www.prevaction.fr
- Pôle festif du CEID, à Bordeaux, Aquitaine
- CAARUD Sida Paroles, à Colombes, Île de France
- Association VISA 94, à Champigny sur marne, Ile de France
- Pôle festif du CSAPA les Wads, à Metz, Lorraine
- CAARUD Le Pare-à-chutes, de l'association Douar Nevez, Bretagne
- CAARUD Intermède, de l'association Clémence Isaure à Toulouse, Midi Pyrénées,
- CAARUD « Sacados » (APLEAT), à Orléans, Centre.
- Keep Smiling, Association d'autosupport en milieu festif, à Lyon, Rhône alpes.

À lire aussi :

- Le « 4 pages » sur La Réduction des Risques de la Fédération Addiction (version numérique téléchargeable sur le site de la Fédération Addiction www.federationaddiction.fr).
 - L'Aide-mémoire de la réduction des risques d'Alain Morel, Pierre Chappard et Jean Pierre Couteron, Dunod 2012.
 - Le référentiel des interventions de RDR en milieu festif (AFR, mis à jour en février 2013, www.a-f-r.org)
 - La plaquette sur les Consultations Jeunes Consommateurs (téléchargeable sur www.federationaddiction.fr)
- Pour faire le point sur les projets passés... et futurs :**
- Le site de la Fédération Addiction propose un dossier thématique sur la RDR : www.federationaddiction.fr
 - Une formation sur l'intervention en milieu festif figure au catalogue de formations de la Fédération Addiction, rendez-vous sur notre site internet.

Ce document a été réalisé dans le cadre de la convention d'objectifs entre la Fédération Addiction et la Direction Générale de la Santé.

